

## Compte rendu du Conseil d'école du mardi 12 février 2019.

### Personnes présentes :

Mme ENNEBATI-IGRAN, Directrice de l'école chargée de la classe CE2/CM1, Mme JUNIUS, Enseignante de la classe CM1/CM2, Mme DI DIO, Enseignante de la classe CE1/CE2, Mme TABARANI, Enseignante de la classe de CP, Madame RAMON, Enseignante de la classe de PS/GS, Mme RAFFIER, Enseignante de la classe PS/MS, Madame SZENAK, Représentante de parents élus titulaire, Madame NEYERS, Représentante de parents élus titulaire, Madame BERARD, Représentante de parents élus titulaire, Madame LAGNES, Adjointe au Maire chargée de l'Education, Monsieur ROUCHY, CM délégué, Nutritionniste et responsable commerciale du prestataire de cantine.

### Personnes absentes excusées :

Mme COURIVAUD, Enseignante de la classe MS/GS

Madame NSIMBA effectuant le temps de décharge de Madame ENNEBATI-IGRAN

Monsieur CAMMAN, DDEN, Madame LE GUILLOUX, Représentante de parents élus titulaire

Monsieur WARGNIER, Représentant de parents élus titulaire, Monsieur MEZIERE, Représentant de parents élus

titulaire, Madame FUDEZ, Représentante de parents élus titulaire, Monsieur DELAFOSSE, Représentant de parents élus suppléant

Début de séance : 18h05.

### 1. Effectifs de l'année en cours et effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019/2020

Il y a actuellement 181 élèves dans l'école.

#### Structure des classes :

Classe de PS/MS de Mme RAFFIER : 10 PS et 15 MS soit 25 élèves ; Classe de MS/GS de Mme COURIVAUD : 12 MS et 12 GS soit 24 élèves ; Classe de PS/GS de Mme RAMON : 8 PS et 17 GS soit 25 élèves

**Soit un total de 74 élèves en maternelle.**

Classe de CP de Mme TABARANI : 23 CP ; Classe de CE1/CE2 de Mme DI DIO : 17 CE1 et 9 CE2 soit 26 élèves

Classe de CE2/CM1 de Mme ENNEBATI-IGRAN: 14 CE2 et 14 CM1 soit 28 élèves ; Classe de CM1/CM2 de Melle JUNIUS : 8 CM1 et 22 CM2 soit 30 élèves

**Soit un total de 107 élèves.**

A ce jour, pour la rentrée 2019, il y aurait :

30 élèves de PS, 18 élèves de MS, 26 élèves de GS : soit un total de 74 élèves en maternelle.

29 élèves de CP, 22 élèves de CE1, 18 CE2, 23 CM1, 23CM2 : soit un total de 115.

Sur l'école, un total de 189 élèves.

### 2. Les projets de l'école

- a) Opération Lire c'est partir : cette opération visant à favoriser la lecture à la maison en achetant des livres neufs à bas prix est en cours. Les bons de commande sont à retourner le 15 février dernier délai. Les livres seront reçus après les vacances d'hiver.
- b) Une vente de chocolats a été organisée afin de financer les divers projets de l'école. **25%** des ventes ont été reversées à la coopérative (soit 669 euros).
- c) Le projet de circonscription cette année : « Maths en vie ». Chaque classe, devra à partir d'une photo prise dans la vie quotidienne, créer un problème mathématique. L'objectif est de montrer l'utilité et l'utilisation des mathématiques dans la vie de tous les jours. Il y aura ensuite des échanges inter écoles courant mars puis une exposition de tous les problèmes créés à la médiathèque de Courtry du 9 au 13 avril.
- d) L'équipe enseignante organisera la kermesse le mardi 18 juin. La participation des parents est importante.
- e) La photographie individuelle aura lieu le mardi 19 mars au matin.
- f) Le spectacle de Noël offert par la municipalité a eu lieu le vendredi 21 décembre matin pour les élèves de maternelle. Il s'agit de la Compagnie Pois de Senteur et le spectacle : « Nicolas le chocolat de Noël ». Et une dégustation de chocolats en fin de spectacle. Le spectacle pour les élèves d'élémentaire était le lundi 17 décembre après-midi avec la Cicadelle (spectacle de magie) en salle de motricité.
- g) Toutes les classes devraient participer à un atelier de construction (sous réserve de validation de la réservation et des disponibilités de l'intervenant) sur divers thèmes choisis par les enseignantes.
- h) Projet « Fabrique ta ruche » pour les classes de PS/GS et CM1/CM2. Le but est de fabriquer une ruche en matériaux recyclés puis de l'exposer.

### i) Les sorties scolaires :

- Le jeudi 13 décembre, les classes de CP et CE1/CE2 sont allées visiter « l'école d'autrefois » à Pouilly le fort.
- Le jeudi 21 février les classes de MS/GS, CM1/CM2 iront au Musée de l'air et de l'espace au Bourget. Les élèves de maternelle effectueront une visite. Les élèves d'élémentaire iront au planétarium.

### 3. La coopérative.

Lors du premier Conseil d'école, il y avait 2649.13 euros sur le compte de la coopérative. La vente de chocolats a permis de faire un bénéfice de 669 euros. La vente des photographies de groupe a permis de faire un bénéfice de 344 euros et la vente de calendrier : 160 euros.

Les classes ont acheté du matériel pour des projets pédagogiques de classes (ingrédients pour la cuisine en maternelle, projets d'arts visuels...) L'argent sert également à financer les sorties (par exemple la sortie du 13/12 a coûté 122,5 euros, la sortie au planétarium coûte 6 euros par enfant...). Il reste actuellement 2599.88 euros.

Questions des parents d'élèves élus au Conseil d'école.

Questions Ecole :

### **1. Tableaux numériques interactifs.**

#### **L'installation de TNI ou de VPI est-elle prévue ?**

Il y a un VPI qui a été installé l'an dernier dans la classe 2 de Madame JUNIUS. Un TNI est en place dans la classe 4 de Madame IGRAN mais peu utilisé. Madame COURIVAUD souhaiterait avoir un tableau numérique. La demande a été faite auprès de la Mairie pour étudier cette possibilité lors du vote des budgets. Les autres enseignantes ne souhaitent pour le moment pas en avoir.

### **2. Bilans périodiques semestriels.**

#### **On nous a fait remonter le sentiment d'un manque d'information concernant les élèves potentiellement à problèmes d'apprentissage. Y a-t-il des modalités particulières à connaître pour la transmission d'informations (est-ce qu'il y a forcément un mot dans le carnet si jamais il y a des difficultés...) concernant ces informations en particulier. Ou alors y a-t-il un moyen de visualiser ces compétences en cours d'année ?**

Les parents des élèves en difficultés sont invités à venir rencontrer l'enseignante lors d'un rendez-vous fixé en commun. C'est la plupart du temps à l'initiative de l'enseignante que ces rendez-vous sont pris. Les parents ont également régulièrement accès aux résultats de leur enfant : une fois par mois environ en maternelle, le travail est remis aux élèves. En élémentaire, les cahiers sont à signer une fois tous les 15 jours et les évaluations sont à signer dès leur remise. (Les résultats des évaluations nationales de CP et CE1 ont également dû être signés par les parents).

Les parents inquiets pour la scolarité de leur enfant sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignante de la classe pour en discuter.

Il est à noter que parfois, des parents ne se présentent pas aux rendez-vous avec les enseignantes. Il est délicat et peu évident d'écrire les difficultés des élèves dans leur cahier de liaison. La communication orale est plus aisée.

Il est absolument nécessaire que les parents suivent le travail de leur enfant : regarder les cahiers, signer le cahier rouge régulièrement...

### **3. Coopérative scolaire.**

#### **Serait-il possible d'avoir une liste des dépenses envisagées pour la coopérative scolaire cette année ? Est-il possible de faire quelque chose en lien avec les projets d'école (ou ceux-ci ne sont tout simplement pas moins gourmands en argent que ceux des années passées ?). Des actions citoyennes sont-elles prévues ? (des sorties peut-être)**

Il n'est pas possible de prévoir la liste des dépenses sur l'année scolaire. Ces dernières dépendent des différents projets des différentes classes. C'est pour cela qu'un résumé des achats ou recettes est fait à chaque conseil d'école.

Cette année, il n'y a pas de classe de découverte ce qui engendre moins de dépenses. Les projets d'école sont travaillés en classe et dans la cour de récréation (pour les médiateurs par exemple).

Les actions citoyennes sont travaillées au sein des classes lors des séances d'EMC (Enseignement Moral et Civique) pour les élémentaires et lors d'échanges en classe pour les maternelles. Des sorties sont prévues mais pas sur ces thèmes précis.

### **4. Kermesse.**

#### **Y a-t-il eu un bon retour concernant les participants de parents pour la kermesse ?**

Il y a une dizaine de parents volontaires. Un deuxième mot a été mis dans les cahiers sans retour conséquent.

A notre grand étonnement très peu de parents d'élèves élus ont proposé leur aide. L'équipe enseignante sollicite de nouveau l'aide de parents volontaires pour organiser cette manifestation. Le cas échéant, nous serons dans l'obligation d'annuler cette manifestation. Dernier délai de réponse fixé au 15 mars 2019.

**Si la manifestation a lieu, si vous avez des lots à nous fournir, ils seront les bienvenus.**

### **5. Spectacle de fin d'année.**

#### **Y aura-t-il un spectacle cette année ? Si oui, sera-t-il « hébergé » par la kermesse ? Si non, pourquoi ? Avez-vous des besoins particuliers concernant cet événement ?**

Cette année, l'équipe enseignante a fait le choix d'organiser la kermesse. Il n'y aura pas de spectacle de fin d'année.

Le spectacle de fin d'année demande beaucoup de temps de préparation. Les deux dernières années, le public n'était pas forcément respectueux du travail des enfants : des gens discutaient, riaient et ne regardaient pas les enfants lors de la représentation alors que cela a représenté 6 mois de travail dans les classes. Il y a eu également un manque de respect vis-à-vis de l'état de la cour laissée dans un mauvais état : des chaises posées à des endroits où elles ne devraient pas, des tas de papier au sol (notamment des programmes créés et distribués par les élèves). L'équipe a donc décidé de faire une pause cette année.

Questions Mairie :

**1. Menus.**

**Nous avons une nouvelle fois eu des remarques conjointes concernant l'équilibre alimentaire des menus proposés par la cantine, notamment en regard des « répétitions d'aliments » et de l'équilibre alimentaire.**

Pour information après revue des menus :

		/ 20	Oct 19	Nov 20	Dec 23	Jan 20	Fev 20
<b>Fruits et Légumes</b>	Crudités entrée	10 mini	14	10	9	9	9
	Légumes cuits	10	7	11	12	8	7
	Fruits dessert	8 mini	8	7	12	8	7
<b>Féculeux</b>	Légumes secs / Féculeux	10	11	12	13	12	16
<b>Matières grasses</b>	Entrées grasses	4 maxi	3	4	4	4	2
	Produits frits	4 maxi	2	1	2	2	2
	Plat protéine gras	2 maxi					
	Dessert gras	7 maxi					
<b>Sucre ajouté</b>	Desserts trop sucré et gras	(3 + 4)	6	8	8	7	13
<b>Poissons et viandes</b>	Poissons	4 mini	4	4	4	0	6
	Viande non hachée	4 mini	7	7	7	9	5
	Plat tout fait (peu de viande)	3 maxi					
<b>Produits laitiers</b>	Fromages (>150mg)	12 mini	12	14	16	14	17
	Fromages (<150mg)	(8+4)					
	Laitages	6 mini	7	6	7	5	4

**Comme l'an passé, nous demandons à pouvoir assister à une réunion de mise en place des menus. Nous aimerions également avoir des informations sur le prestataire qui s'occupe des repas (société, plats possibles...)**

La responsable commerciale et ancienne diététicienne du prestataire des repas de cantine était présente. Elle a expliqué que les repas devaient allier équilibre et bonne consommation. Les menus sont choisis par les enfants, en petits groupes. Deux colonnes sont présentes pour chaque semaine : une équilibrée à 100% et l'autre avec des plats de substitution. Après le choix des enfants fait, les diététiciennes étudient les repas et essaient de valider au maximum leurs choix. Il est tout à fait possible que la diététicienne intervienne auprès des enfants pour expliquer les bases d'un menu équilibré afin d'orienter leurs choix et leur faire choisir chaque famille d'aliment. Le conseil municipal des enfants pourrait également intervenir dans le choix des menus puis pour les expliquer en classe.

**2. Déroulement des repas.**

**L'utilisation d'une fourchette pour les maternelles est-elle envisagée prochainement ?**

Les fourchettes ont été mises en place depuis la rentrée de janvier. Il n'y a aucune obligation d'utilisation.

**3. Centre de loisirs.**

**A partir de combien d'élèves le centre peut-il ouvrir ?**

Le nombre d'élèves pour l'ouverture du centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances sera fixé à partir de la rentrée prochaine afin qu'il n'y ait pas deux adultes présents pour un ou deux élèves uniquement. La mairie se réservera le droit d'ouvrir ou non le centre en fonction du nombre d'enfants inscrits. Tout cela sera écrit dans le règlement intérieur de l'accueil de loisirs l'an prochain.

Fin de séance : 19H10

Compte rendu validé par les parents d'élèves élus et l'équipe enseignante.